



Registre public d'accessibilité



Introduction : Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.

Fiche informative de synthèse

1 - Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : Maison Familiale Rurale de Valognes

Nom du représentant de la personne morale : Corinne BEVIERE

Siret : 78092963400019

Type de l'établissement : Enseignement secondaire professionnel

Catégorie de l'établissement : 4ème catégorie

Adresse : 70 rue des religieuses, 50700 Valognes



: 02.33.40.13.85 @ : mfr.valognes@mfr.asso.fr

Site Web : www.mfrvalognes.com

2 - Prestations proposées par l'établissement :

Décrivez ici toutes les prestations qui sont délivrées par le bâtiment.

Formations scolaires en 4^{ème}- 3^{ème}, Bac Pro.

Effectifs : 150 scolaires / année

Formations adultes

Accès à des ateliers pédagogiques et des salles de classes.

Accès à des espaces de vie résidentielle (cantine, espaces ludiques, internats)



3 - Information sur l'accessibilité des prestations :

Certaines salles de formation sont accessibles de plain-pied, d'autres via un ascenseur.

L'ensemble des espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite via un ascenseur.

La MFR possède plusieurs niveaux (étage et ou sous-sol) : OUI

4. Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :

Les équipements d'accessibilité (ascenseurs) sont contrôlés chaque semestre.

Existe-t-il un registre de sécurité ? OUI

4 - Formation du personnel :

Pour les ERP de 1^{ère} à 4^{ème} catégorie :

La référente handicap Mme POTIER, a suivi les formations suivantes :

1. Formation initiale de référent Handicap, rôles et missions, en septembre 2020.
2. Utilisation extincteurs / incendies Formation H2S en décembre 2020.

Toutes les attestations de formation sont mises en annexe du registre.

1. Annexes

1 – Comment définir sa catégorie d'ERP :

Les catégories des établissements recevant du public sont déterminées en fonction de la capacité d'accueil du bâtiment, y compris les travailleurs (sauf pour la 5e catégorie).

Le classement d'un établissement est validé par la commission de sécurité à partir des informations transmises par l'exploitant de l'établissement dans le dossier de sécurité déposé en mairie.

Effectif admissible	Catégorie de l'ERP
À partir de 1 501 personnes	1
De 701 à 1 500 personnes	2
De 301 à 700 personnes	3
Jusqu'à 300 personnes	4
En fonction de seuils d'assujettissement	5

Nature de l'exploitation	Type	Seuils d'assujettissement de la 5e catégorie		
		Ensemble des niveaux	En sous-sol	En étages
Structure d'accueil pour personnes âgées	J	25 résidents (100 en effectif total)	(Pas de seuil)	(Pas de seuil)

Nature de l'exploitation	Type	Seuils d'assujettissement de la 5e catégorie		
		Ensemble des niveaux	En sous-sol	En étages
Structure d'accueil personnes handicapées	J	20 résidents (100 en effectif total)	(Pas de seuil)	(Pas de seuil)
Salle d'audition, de conférence, multimédia Salle de réunion, de quartier, réservée aux associations	L	200	100	(Pas de seuil)
Salle de spectacle (y compris cirque non forain) ou de cabaret Salle de projection, multimédia Salle polyvalente à dominante sportive de plus de 1 200 m ² ou d'une hauteur sous plafond de moins de 6,50 m	L	50	20	(Pas de seuil)
Magasin de vente et centre commercial	M	200	100	100
Restaurant et débit de boisson	N	200	100	200
Hôtel, pension de famille, résidence de tourisme	O	100	(Pas de seuil)	(Pas de seuil)
Salles de danse et salle de jeux	P	120	20	100
Établissement d'enseignement et de formation Internat des établissements de l'enseignement primaire et secondaire Centre de vacance et centre de loisirs (sans hébergement)	R	200	100	100

Nature de l'exploitation	Type	Seuils d'assujettissement de la 5e catégorie		
		Ensemble des niveaux	En sous-sol	En étages
Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants	R	100	Interdit	20 (si un seul niveau situé en étage)
Bibliothèque et centre de documentation	S	200	100	100
Salle d'exposition	T	200	100	100
Établissement de santé public ou privé, clinique, hôpital, pouponnière, établissement de cure thermale	U	Sans hébergement : 100 Avec hébergement : 20	(Pas de seuil)	(Pas de seuil)
Lieu de culte	V	300	100	200
Administration, banque, bureau (sauf si le professionnel ne reçoit pas de clientèle dans son bureau)	W	200	100	100
Établissement sportif clos et couvert, salle omnisports, patinoire, manège, piscine couverte, transformable ou mixte Salle polyvalente sportive de moins de 1 200 m ² ou d'une hauteur sous plafond de plus de 6,50 m	X	200	100	100
Musée	Y	200		
Établissement de plein air	PA	300		
Chapiteau, tente et structure	CTS	(Pas de seuil)		

Nature de l'exploitation	Type	Seuils d'assujettissement de la 5e catégorie		
		Ensemble des niveaux	En sous-sol	En étages
Structure gonflable	SG	(Pas de seuil)		
Parcs de stationnement couvert	PS	(Pas de seuil)		
Gare (pour sa partie accessible au public)	GA	(Pas de seuil)		
Hôtel-restaurant d'altitude	OA	20		
Établissement flottant	EF	(Pas de seuil)		
Refuge de montagne	REF	(Pas de seuil)		

2 – Plan des locaux

Le personnel d'accueil doit être en capacité d'informer l'utilisateur des modalités d'accès aux différentes prestations de l'ERP.

Bâtiment 1 : Bâtiment principal



MFR DE VALOGNES • 70 rue des Religieuses • 50700 Valognes • N° SIRET : 780929634000 19

Téléphone : 02 33 40 13 85 • mfr.valognes@mfr.asso.fr • www.mfrvalognes.com •



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Bâtiments 2 : Restauration et Foyer



Bâtiment 3 : Internat



MFR DE VALOGNES • 70 rue des Religieuses • 50700 Valognes • N° SIRET : 780929634000 19

Téléphone : 02 33 40 13 85 • mfr.valognes@mfr.asso.fr • www.mfrvalognes.com •



ATTESTATIONS DE FORMATION

Du personnel dédié au handicap



ATTESTATION D'ASSIDUITE

Session n° 200315A

Je soussignée, Marion CHOMBEAU, agissant en qualité de Gérante d'H2S Formation, certifie que :

Madame Valérie POTIER

Entreprise : Maison Familiale Rurale de Valognes
50700 - VALOGNES

A suivi avec assiduité la formation

Formation des Equipiers de Première Intervention

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs : **Avoir les connaissances nécessaires à l'analyse des risques incendie et aux méthodes de prévention et d'extinction**
Etre capable d'évacuer les occupants d'un bâtiment lors de la découverte d'un départ de feu ou d'incendie

Date(s) et durée : **le mercredi 9 décembre 2020**
et ce pour une durée de 7.00 heures

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail (choix à cocher)

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances Autre :

Lieu : Maison Familiale Rurale de Valognes

Prérequis :

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Crasville, le 10 décembre 2020

Marion CHOMBEAU

Gérante

H2S Formation
29 Hameau Belle Croix
50630 CRASVILLE
Tél : 02 33 23 14 41
Site : www.h2sformation.fr
Siret : 5091377900028

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à contact@h2sformation.fr ou par courrier: H2S Formation - 29 Hameau Belle Croix 50630 CRASVILLE. Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation H2S Formation.



H2S Formation - 29 hameau Belle Croix - 50630 CRASVILLE
Tél : 02 33 23 14 41 - Fax : 02 33 23 98 00 - Site Internet : www.h2sformation.fr - e-mail : contact@h2sformation.fr
S.A.R.L. au capital de 8000 € - N° Siret : 5091377900028 - N° TVA Intra. : FR89509137790 - Code NAF : 8550A
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 00947 50 auprès du Préfet de la région Normandie
Centre de formation certifié par le CNAPS sous le numéro FOR-050-2023-03-30-20180581897



MFR DE VALOGNES • 70 rue des Religieuses • 50700 Valognes • N° SIRET : 780929634000 19

Téléphone : 02 33 40 13 85 • mfr.valognes@mfr.asso.fr • www.mfrvalognes.com •





ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art. L.6353-1 du Code du Travail

Session n° 200315A

H2S Formation, organisme de formation déclaré sous le n° 25 50 00947 50, certifié que, conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 du Code du Travail :

Madame Valérie POTIER

A suivi avec assiduité la formation

Formation des Equipiers de Première Intervention

- Date(s) et durée : **le mercredi 9 décembre 2020**
et ce pour une durée de 7.00 heures
- Catégorie Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail *(choix à cocher)*
 Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances Autre :
- Lieu : **Maison Familiale Rurale de Valognes**
- Evaluation : Au regard de chaque objectif de la formation, le stagiaire est invité à déterminer les connaissances/compétences qu'il a acquises ou qu'il estime être en cours d'acquisition ou restent à acquérir. L'évaluation des acquis s'effectuera à l'appui notamment de la correction, en groupe et validée par l'(es) animateur(s), des exercices auxquels le stagiaire a participé.

Evaluation des acquis de la formation par rapport aux Objectifs

pour chaque objectif, cocher la case correspondante

	Acquis	Non Acquis	En cours	Non évalué
<i>Avoir les connaissances nécessaires à l'analyse des risques incendie et aux méthodes de prévention et d'extinction</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Etre capable d'évacuer les occupants d'un bâtiment lors de la découverte d'un départ de feu ou d'incendie</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Crasville, le 9 décembre 2020

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail).

Attention, aucun double ne pourra être délivré. Conservez ce document sans limitation de temps.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à contact@h2sformation.fr ou par courrier : H2S Formation - 29 hameau Belle Croix 50690 CRASVILLE
Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation H2S Formation



Attestation de formation



La Fédération Régionale des MFR de Normandie, organisme de formation

N° de déclaration d'activité : 251 400009 14 auprès du préfet de région de NORMANDIE

Numéro SIRET : 304 328 594 00045

Code APE : 8899B

dont le siège est établi à l'adresse suivante : Citis – 1, rue d'Hermia – 14200 HEROUVILLE ST CLAIR,

Représentée par Madame Frédérique DEFFONTAINES, Directrice Régionale

Atteste que Mme POTIER Valérie, monitrice de la MFR Valognes

A suivi la formation intitulée : « **Référent Handicap : Rôles et Missions** »

Durée : 1 jour, soit : 7 heures

Et animée par Sylvie GAULIER, Directrice FT 76/27 et Béatrice MARCHAND de l'Union Nationale des MFR.

Qualifiés à la formation des organismes de formation de manière générale.

Objectifs :

- Définir les rôles du référent et le périmètre de ses missions
- Connaître les dispositifs tels que les PEP, PAL...
- Disposer de ressources tant externes, qu'issues de la mutualisation

Nature de la formation (Article L.6313-I du Code du Travail) : Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

Public : Référents handicap des MFR

Résultats de l'évaluation des acquis : suite à la mise en application réelle, les compétences sont :

Acquis

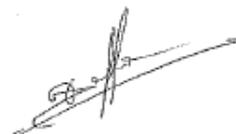
En cours d'acquisition

Non acquises

Fait à Maltot,

Le 13 octobre 2020

Signature de la Directrice Régionale



Fédération
des MFR de Normandie

Citis
1, rue d'Hermia
14200 Hérouville St Clair

Tél : 02 31 53 55 20
Mél : fr.normandie@mfr.asso.fr
Web : www.mfnormandie.fr

MFR DE VALOGNES • 70 rue des Religieuses • 50700 Valognes • N° SIRET : 780929634000 19

Téléphone : 02 33 40 13 85 • mfr.valognes@mfr.asso.fr • www.mfrvalognes.com •



Guide d'information sur le handicap pour les employeurs publics

Définition du handicap

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Article 2 : "Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant".



Rappel

Tous les employeurs publics, dont les effectifs sont égaux ou supérieurs à 20 agents, ont une obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés.

Si ce taux de 6% n'est pas atteint, l'employeur public verse chaque année une contribution au **FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)**.

Vos partenaires pour le maintiendans l'emploi

Missions et services

Le Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH) est un service gratuit, s'adressant aux employeurs publics, lors de l'apparition ou de l'aggravation du handicap d'un salarié entraînant un risque de perte d'emploi.

Le SAMETH est à contacter pour obtenir :

- des informations et conseils juridiques.
- un diagnostic et une analyse de la situation de l'agent pour construire des solutions adaptées.
- une mobilisation des aides techniques, humaines et financières pour la mise en œuvre de la solution de maintien.
- un partenariat avec les structures spécialisées (MDPH, ergonomes, et prestataires spécifiques).

SAMETH Calvados INITIATIVES PREVENTION 41, bd. Maréchal Leclerc 4000 Caen Tél : 02 31 85 94 39 Fax : 02 31 85 94 28 Courriel : info@sameth14.fr	SAMETH Manche HANDICAP ET EMPLOI Maison des Entreprises La Croix Carrée 173, rue Antoine Lavoisier 50180 Agneaux Tél : 02 33 72 55 20 Fax : 02 33 72 55 11 Courriel : sc@sameth50.fr	SAMETH Orne ADAPEI 48, rue Lazare Carnot BP 278 61008 Alençon Cedex Tél : 02 33 82 59 43 Fax : 02 33 28 86 73 Courriel : alencon@sameth61.com
--	---	--



Vos correspondants pour le recrutement

Missions et services

Cap emploi apporte un service de proximité aux employeurs publics et aux personnes handicapées pour toutes les questions liées au recrutement et au parcours vers l'emploi.

Il est votre interlocuteur pour la recherche de candidats reconnus travailleurs handicapés :

Cap emploi est à contacter pour :

- des informations sur l'obligation d'emploi de personnes handicapées.
- une identification des postes accessibles et définition du processus de recrutement adapté.
- une présentation de candidatures ciblées et accompagnement lors de la présélection des candidats.
- une mise en place des conditions d'accueil adaptées au nouveau collaborateur.

Cap emploi Calvados FPSR Péricentre V Bâtiment B 80, av. de Thiès 14000 Caen Tél : 02 31 93 24 24 Fax : 02 31 93 21 20 Courriel : capemploi14@capemploi14.com	Cap emploi Manche HANDICAP ET EMPLOI Maison des Entreprises La Croix Carrée 173, rue Lavoisier 50180 Agneaux Tél : 02 33 72 55 10 Fax : 02 33 72 55 11 Courriel : agneaux@handicap- emploi.com	Cap emploi Orne ADAPEI 48, rue Lazare Carnot BP 278 61008 Alençon Cedex Tél : 02 33 31 01 31 Fax : 02 33 28 86 73 Courriel : alencon@capemploi61.com
---	---	--

Votre agence Pôle Emploi peut également vous accompagner dans la recherche de candidats reconnus travailleurs handicapés : www.pole-emploi.fr

Témoignages :

« Avec l'appui de Cap Emploi et notre définition de poste, nous avons pu sélectionner plusieurs candidats correspondant à nos attentes. Sans aucun doute, leur connaissance du secteur public nous a permis d'accueillir dans les meilleures conditions le candidat retenu » (Directeur des ressources humaines d'un service de l'État en région Basse-Normandie).



« Pour plusieurs de nos agents, nous avons de réelles difficultés pour trouver des solutions de maintien dans l'emploi. Le SAMETH, avec un regard objectif et neutre, a pu identifier, en accord, avec le médecin du travail, les possibilités de formation permettant un changement de poste » (Directrice des ressources humaines d'un établissement hospitalier de l'Orne).

Le FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) est votre interlocuteur pour les aides financières relatives à :

- l'information et la sensibilisation de l'ensemble des agents,
- l'aménagement de poste de travail, l'aide au transport,
- le bilan de compétences, la formation professionnelle pour la reconversion,
- le recrutement par la voie du contrat d'apprentissage...

Pour plus d'informations

Le site du fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique :

www.fiphfp.fr

Les sites des maisons départementales des personnes handicapées pour la région Basse-Normandie:

www.calvados.fr

www.handicap.manche.fr

FICHE DE SYNTHESE



Accessibilité de l'établissement



	Bienvenue à la MFR DE VALOGNES
	<p>▮ Les bâtiments et tous les espaces de vie résidentielle sont accessibles à tous</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>▮ Le personnel d'accueil vous informe de l'accessibilité des bâtiments et des services</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>

Formation du personnel aux différentes situations de handicap

- o L'équipe éducative est sensibilisée, informée de la nécessité d'adapter ses activités aux différentes personnes en situation de handicap.
- o Le personnel dédié (référé handicap) est formé, c'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap. Une AVS est mis à disposition des publics bénéficiaires.

Matériel et locaux adaptés

- Le matériel est entretenu et adaptés, du matériel spécifique est proposé
- Les locaux sont entretenus et adaptés, leur accès est facilité
- Le stationnement est facilité au plus près des locaux et réservé

✉ Contact : Valérie POTIER référente handicap, Corinne BEVIERE Directrice
valerie.potier@mfr.asso.fr mfr.valognes@mfr.asso.fr

Consultation des informations sur l'accessibilité :
Le registre public d'accessibilité : À l'accueil et sur demande cette fiche synthèse : sur le site internet et à l'accueil

N° SIRET : 780 929 634 000 19

Adresse : MFR, 70 rue des Religieuses, 50700 VALOGNES.....

